

Annexe 1

Entretien avec Pol Mareschal le 28 Juin 2023 - Durée de l'entretien : 3h30

Une partie de l'entretien est retranscrit ici.

Voici les extraits les plus opérants au regard de notre démarche.

Question 1 : Pourquoi existe-t-il une difficulté de dialogue entre l'art et l'économie ?

Je ne pense pas qu'il y ait de difficulté entre l'art et l'économie mais les champs d'activité sont différents. L'art et l'économie fonctionnent très bien quand il y a des intérêts communs, quand certains artistes ou accompagnants d'artistes entrevoient le travail artistique comme un travail économique, ou dans un champ économique pur. Cela dépend donc comment on perçoit son travail. C'est là tout l'intérêt du pouvoir politique en partie d'aider certains projets artistiques qui sont particuliers (forme, esthétique) et qui, au niveau économique, pourraient ne pas avoir d'impact suffisant. Ce serait là une aide pertinente pour soutenir ce type de projet. Dans certains parcours, certains artistes sont passés par l'institution publique mais s'en sont détachés par la suite parce que cela fonctionne très bien. Exemple dans les arts plastiques..., des artistes qui rentrent dans le système du monde des galeries ou d'art contemporain... et ne viennent plus chercher des aides publiques par la suite. Ils trouvent d'autres réseaux qui permettent de financer leurs projets, d'acheter leurs œuvres.

Dans les arts vivants, ce n'est pas la même chose. Excepté en musique, tous les musiciens ne peuvent pas rentrer dans ces réseaux, tels que les circuits de diffusion internationaux (grandes scènes, festivals...), certains peuvent en vivre mais tous ne peuvent pas rentrer sur des grands plateaux, dans un tel système. Il est donc important que l'on puisse défendre cet ancrage auprès des institutions publiques.

Volet formation - déploiement économique des créations

Dans ce domaine, il y a des manques. Si l'on veut gérer un projet de création (chercher l'argent, composer une équipe et la rémunérer, déployer le projet après sa création,...), cela demande une réflexion, une approche, non seulement artistique, mais économique du travail de création avec en amont, la préproduction, la production et l'exploitation. Tous les artistes devraient passer par ce stade mais ils n'en sont pas tous capables. Ils doivent pouvoir comprendre l'importance de bien s'entourer pour gérer le tout, pour déployer le projet. C'est pourquoi certaines Compagnies ont une double direction : artistique et administrative/production. Mais parfois, il se produit dans le temps une rupture et une incompréhension entre les deux. Exemple : Claude Fafchamps – Compagnie Arsenic.

Pour pouvoir accéder à des aides publiques structurelles, il est impératif que ces deux pôles se comprennent et travaillent dans une compréhension réciproque pour un bon contrôle de gestion du projet.

Il y a des limites d'exploitation que l'on connaît et qu'on ne peut pas nier..., mais il est important d'accompagner les artistes dans leur projet, que ceux-ci s'accrochent aux critères décrétaux pour mener à bien leur création.

Les Compagnies ont intérêt à être capables de se projeter à moyen et long terme et à gérer un projet dans tous les aspects de développement, artistique et économique. Pour cela, il faut des formations dans les écoles d'arts de la scène ou autres. Comptabilité simple et double, cours de droit (notamment les droits d'auteur). Tout-e chorégraphe ou metteur en scène devient un employeur, avec des responsabilités de gestion du personnel. Il y a effectivement un manque d'apprentissage de ces aspects dans les écoles supérieures d'Art. L'étudiant-e peut (ou pas) s'investir ultérieurement dans le champ de la production ou de l'administration, c'est son choix de parfaire ou non dans une formation en production (le master en production n'existe plus depuis trois ans..., il est à remettre à jour).

Un de ces enjeux pourrait être que les écoles supérieures artistiques (dans le domaine des arts vivants) se rassemblent avec un schéma de formation commun au sein de plusieurs écoles pour ce qui concerne les arts vivants notamment. Donner une même base à tous les artistes-étudiants, quelle que soit leur expression artistique, pour qu'ils aient un langage commun, une compréhension globale, des vocabulaires, une syntaxe et des connaissances de gestion, le contenu et les enjeux, les opérateurs étant finalement les mêmes d'une expression artistique à l'autre.

Question : subsidiation de l'Etat

Si l'Etat ne subsidiait pas suffisamment la culture, il n'y aurait pas autant de créations, moins d'opportunités de «*travail de créateur*» , moins de diversités, surtout. Ce sont des choix de vie, des choix de carrière. L'intervention publique, elle doit se porter sur la diversité de la création et des formes de création proposées au public et au citoyen. Tous les artistes ne vivent pas de leur travail, c'est le choix de l'artiste lui-même de vivre de son art ou non ou insuffisamment, c'est une toute autre question en rapport à l'économie de son travail.

Il est donc important que l'Etat soutienne, sans surfinancer, qu'il donne les moyens de création à certaines conditions à des projets de création non spécifiques. Il est donc impératif de mettre des dispositifs en place pour permettre aux artistes de trouver des financements. Le Tax Shelter qui s'est ouvert aux Arts de la scène est une très bonne chose, sans contrainte de ligne artistique ni de projet artistique et de qualité, de contenu artistique, du type de performance.

Quelles sont les failles de l'économie culturelle d'aujourd'hui ?

Au niveau de l'économie culturelle, il y a un risque de «*nivellement vers le bas*» des propositions, une réduction des formes et des esthétiques en création, des formats de projets proposés. Exemple en musique contemporaine ou dans d'autres domaines, il existe des schémas, même si c'est professionnel : un certain langage et vision du monde, simpliste ou non, qui questionne certains sujets. Le danger de l'économie, c'est de réduire les genres de production artistiques. Il est vraiment là le danger... L'important est de protéger des projets artistiques et les personnalités artistiques atypiques... pour lesquels une aide en création doit aussi être possible.

L'économie pourrait réduire la diversité culturelle. Dans notre Fédération, il y a une réelle difficulté de mettre en œuvre des réseaux de diffusion sur son territoire, et donc, de comment on permet à des projets de création d'être présentés sur le territoire de la Fédération Wallonie/Bruxelles, dans les réseaux qu'elle finance. Cela n'est pas du tout réalisé, il y a un vrai manque.

Il y a un véritable enjeu pour l'avenir : une grande liberté est donnée aux diffuseurs alors que, l'appel à projets, lui permettrait d'avoir des pôles de références sur le territoire : référents en musique contemporaine, danse, cirque, en finançant ces acteurs-là qui souhaitent développer ces axes-là. Ne pas leur imposer mais leur proposer. Avoir des références dans le temps, une continuité. Le rapport économique est vraiment important par rapport au financement public pour toucher les réseaux, avoir accès aux personnes qui sont responsables de la programmation ou de la direction artistique des lieux. C'est une des grandes difficultés des artistes de ce jour vu qu'il y a trop d'offres, que les programmeurs ont tendance à ne plus répondre aux sollicitations des artistes.

Il serait intéressant de créer un écosystème dans les domaines de la création, ce qu'on a trop peu sur notre territoire.

Les programmeurs, grâce à des formations, doivent casser des a priori et proposer des créations inhabituelles, des projets hors cadre...

Montants PIB, chiffres sur l'emploi, retombées économiques

Concernant les arts vivants, il n'y a rien... : C'est la précarité.

Nécessité d'avoir des chiffres sur l'emploi, projet ponctuel ou contrat-programme, mise en place dans les budgets prévisionnels et dans des rapports d'activités qui donnent des chiffres pour pouvoir justifier des subsides reçus.

Ces informations-là ont bien été récoltées (contenu, modèle) mais il y a une difficulté d'exploiter et traiter les données, faute de moyens humains. Cela devrait passer par l'OPC servant d'interface avec les universités, les opérateurs d'analyse.

La Fédération doit avoir la capacité d'analyse de ces données-là, statistiques publiques et une automatisation de récolte d'informations grâce à un programme unique d'introduction des rapports d'activités, formulaires types, celle-ci devrait y travailler dans les mois à venir... Le Politique n'est pas nécessairement ouvert à cela... : imposer la

forme, disposer d'annexes complémentaires (masse salariale,...) qui permettraient d'avoir un retour sur les rapports d'activités... Actuellement, il y a réellement un problème. Par exemple : le rapport ne relate pas le nombre de jours, ni la connaissance des équivalents temps plein, entre autres.

Au niveau artistique, c'est fondamental de pouvoir connaître l'impact des politiques publiques et la réalité des investissements de nos structures, institutions ou Compagnies, dans le soutien à la création et dans le soutien à l'employabilité des artistes avec certaines limites.

La culture et les arts ont une place importante dans l'économie globale, .. , c'est une réalité. Quelles sont les parts de la culture, que représentent-elles réellement ? Tout est mélangé dans les études, ... il y a un réel problème, pas d'identification, pas d'étude détaillée, ... et il reste bien du travail dans ce domaine. Ce sont les industries culturelles, telles que les maisons de disques, le numérique, les jeux vidéo, ces domaines artistiques devraient être aidés, en aide à l'industrie, par les Régions et non pas par la Fédération...

La Fédération Wallonie/Bxl n'a pas de recettes propres, les compétences sont très ciblées et très limitées, les frais fixes sont très élevés...

Question liée au droit de suite, perception :

Quant aux droits de suite... *(Je cite l'exemple de Mr Colpée qui le pratiquait)* Ce n'est pas inintéressant, ... c'est lié à la question fondamentale de mission d'accompagnement. S'il y a bénéfice, c'est réparti entre les financeurs du projet. C'est logique. C'est pratiqué d'ailleurs en Italie. Cette suite est difficile à assumer. Si pas de diffusion, alors l'évaluation pourrait être considérée comme négative alors que ce n'est pas nécessairement le cas...

Return sur investissement

Un euro investi dans le secteur des arts vivants, dans la création..., c'est investi dans de l'intelligence collective. Un regard économique oui, mais il faut que cet investissement se situe dans l'intelligence collective et dans la réflexion collective et valorisée. Le rapport aux réalités sociales, sociétales, est important aussi. L'être humain doit conserver ce rapport naturel à son animalité, cela fait partie de la culture, c'est fondamental. Vivre ensemble en société, avec des approches différentes du monde. L'économie doit être combinée à ces aspects sinon, nous allons à notre perte.

Qu'est-ce vraiment que ce mot « culture » ? Comment les humains s'approprient-ils ce mot ? Une culture « essentielle » ou « non essentielle »... ? Comment connecter la population ? Comment la connecter aux structures culturelles ?

Comment développer cela ?

En Fédération, il n'y a pas de chiffres sur le return en investissement. Il y a des aides aux projets. Aux créateurs, une certaine somme, aux opérateurs une autre somme. L'exprimer en termes économiques, c'est autre chose. Cela aiderait à préserver les financements.

En France, oui mais pas dans les arts vivants.

L'exprimer en termes économiques, ... ok mais pas seulement.

En Flandre, il y a des connexions entre les structures culturelles. Les nôtres sont dispersées, éclatées. Chez nos voisins, elles se rapprochent. Elles sont conçues pour, et la vitalité est inhérente à la construction de l'espace public, ce que nous n'avons pas en Wallonie. Exemple : une bibliothèque et un centre culturel décentré, à l'écart de la ville... Cela n'amène pas une circulation dans les espaces publics. Les missions extérieures sont rares, elles ne sortent pas suffisamment de leurs murs... C'est un aspect aussi important que celui de l'économie.

L'accès direct à ces structures risque d'être de plus en plus difficile vu les extensions des villes ;
Il faut former les programmeurs et animateurs à casser leur à priori sur le contenu artistique et proposer des choses inhabituelles au public mais cela dépend comment c'est présenté : forme, esthétique,...

Les programmeurs doivent donc aller voir les projets...

N'aurait-on pas trop de projets ? L'offre est énorme,... Comment faire le choix d'aide aux projets ? Privilégier l'un au détriment de l'autre ? Réguler ? Donner les moyens de structurer l'équipe du créateur de manière à pérenniser les projets et d'être dynamiques ?

Un 1^{er} projet, sans structure, pas nécessaire. Le suivant, cela commence à s'imposer. Cet aspect de « structure » ne vient pas de la Fédération mais plutôt des Commissions... Les ambitions de certains artistes ne sont pas semblables aux autres. Il est Libre à chacun d'entre eux aussi de ne pas solliciter d'aides publiques. D'où cette formation nécessaire à l'artiste pour pérenniser son activité, sa fonction d'employeur,... Certains opérateurs sont effrayés de donner des informations structurées, d'autres le font de manière très détaillée. Mais il y a une certaine crainte de donner des informations, de l'évaluation. C'est absurde mais c'est ainsi. Et pourtant, il n'y a jamais de sanctionnement mais les craintes sont réelles.

Les rapports d'activités dans les arts de la scène sont obligatoires depuis 2018. Les simplifier serait mieux, ... Certains artistes considèrent que de justifier les aides perçues est une lourdeur administrative.